

## Modalités pour une inscription en maternelle à l'école de Landudal

### **Pour information:**

Sur décision municipale, ne pourront être inscrits que les **enfants des familles résidant à Landudal.**

### **Documents à fournir**

- Dossier de préinscription renseigné(**à remettre à la Mairie la semaine suivant le retrait du document**)
- Photocopie des certificats de vaccinations (carnet de santé de votre enfant)
- Photocopie des pages du livret de famille **concernant votre enfant et vous-même.**
- Les dossiers d'inscription pour la cantine et la garderie (dès qu'ils vous auront été transmis par la Mairie)
- Une **attestation d'assurance comportant 2 volets et au nom de l'enfant(individuelle accident et responsabilité civile).**
- Le cas échéant ,un certificat de radiation est obligatoire si l'enfant a déjà été scolarisé dans un autre établissement

### **Horaires de l'école**

#### **Les élèves scolarisés en petite et moyenne section auront cours :**

- le lundi ,mardi , jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 14h à 16h15
- le mercredi de 8h45 à 11h45

#### **Les élèves scolarisés en grande section auront cours**

- le lundi ,mardi, et jeudi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h15
- le mercredi de 8h45 à 12h
- le vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 15h ( puis possibilité d'inscription aux tap)
  - Le matin,l'accueil dans toutes les classes de maternelle se fait à partir de 8h35 et jusqu'à 8h45.

#### **Pour les élèves scolarisés de la petite section à la moyenne section les temps de mise en place des TAP(temps d'activités péri scolaires) seront les suivants :**

**lundi- mardi - jeudi- vendredi :** de 13h15 à 14h00 (une partie du temps de sieste étant incluse dans les TAP pour les PS)

**Garderie:** ouverture à partir de 7h15 le matin; fermeture à 18h45 le soir.

**A renseigner uniquement pour une inscription en petite section (ps1 ou ps2):**

**Je souhaite scolariser mon enfant: Nom:..... Prénom.....**

1-Entourer la période choisie

Dès la rentrée scolaire 2017(avec possibilité d'adaptation)

En janvier 2018

(Rappel: Toute inscription en ps1 ne sera effective qu'à compter des deux ans de votre enfant)

2-Fréquence de scolarisation souhaitée

\*1 matinée par semaine (indiquer le jour)

.....

\*2 matinées par semaine (indiquer les jours)

.....  
.....

\*3 matinées par semaine (indiquer les jours)

.....  
.....

\*4 matinées par semaine (indiquer les jours)

.....  
.....

\*Tous les matins

\*Toute la journée

3/Mon enfant fera la sieste à l'école: oui / non

à partir de la date suivante.....

4/Mon enfant prendra ses repas à la cantine: oui / non

à partir de la date suivante.....